

SEANCE DU 23 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt trois du mois de mars, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19h00 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 14
 PRÉSENTS: 13
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2018

PRÉSENTS : Sylvain DURIN, Gilles CHAMPOMIER, Christian TABARDIN, Gilles BOTTINI Cécile ROUMY, Nathalie MILLER, Stéphane BOURNAT, Aurélie MOULIER, Josette MOULY, Henri BIDET, David DEFRETIÈRE, Didier BOURNAT, Kors HEUVELMAN,

ABSENTE EXCUSÉE :

E.DUBOST a donné procuration à Sylvain DURIN

Josette MOULY est nommée secrétaire de séance

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 21 Décembre 2017

1- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (commune et budgets annexes)

Le Maire se retire.

Le Budget principal présente un excédent de fonctionnement de 126 607,97 € et un excédent d'investissement de 118 818,24 €.

Le budget assainissement présente un déficit de fonctionnement de 2 232,72 € et un excédent d'investissement de 5 330,01 €.

Le budget lotissement présente un résultat de fonctionnement et d'investissement égal à 0

VOTE POUR : 14

2- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017

Compte tenu des éléments transmis par le Receveur municipal, et après s'être assuré que l'intégralité des dépenses et des recettes ont été enregistrées conformément au compte administratif 2017, Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver le compte de gestion 2017 pour le budget communal et les budgets annexes.

VOTE POUR : 14

3 -AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017

Budget principal : report de l'excédent de clôture en section de fonctionnement de 378 992,17 € et Affectation à la section d'investissement de 92 845,10 €.

Budget assainissement : report du déficit de clôture de la section de fonctionnement 2 232,72 € et report du déficit de clôture de la section d'investissement:5 449,77

Budget lotissement : report de l'excédent d'investissement = 13 125 €

VOTE POUR : 14

4- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2018 à savoir :

Taxe d'habitation : 9.97 % Taxe foncière sur le bâti : 13.00 % Taxe foncière sur le non bâti : 78.34 %

VOTE POUR : 14

5- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Budget principal : il s'équilibre en section de fonctionnement à 925 859,12 € et en section d'investissement à 606 457,04 €.

Budget assainissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 7 631,72 € et en section d'investissement à 27 899 €.

Budget lotissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 16 010,00 € et en section d'investissement à 13 125,00 €

VOTE POUR : 14

- Subventions communales

Le maire propose à l'assemblée de fixer le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

ASSOCIATION SPORTIVE SERVANTAISE	1600	COULEURS CAMPAGNE	400
ASSOCIATION DE PETANQUE	400	JEUNES SAPEURS POMPIERS	200
COMITE DES FETES	1450	DYNAMIC CLUB	300
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES	1200	CLUB DE L AMITIE	400
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1000	GROUPEMENT MINIER pays de Menat	1668,83
SOCIETE DE CHASSE	400	DROIT A A LA SANTE	100
ENFER DES COMBRAILLES	500	Soit un total de	9 618,83 €

VOTE POUR : 14

6- Indemnité du garde pêche

Le garde pêche donnant entière satisfaction, il y a lieu de reconduire son indemnité mensuelle pour un montant de 80 € pendant 9 mois

VOTE POUR : 14

7 CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT

il est décidé de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet à 13 /35 ème pour la gestion du camping à compter du 3 avril 2018 pour une durée de 1 an renouvelable

VOTE POUR : 13

David Défrétière s'est retiré

8 Résiliation de la convention MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE dans le domaine de l'assainissement 8bis Adhésion à l'Agence départementale d'Ingenierie Territoriale à compter du 1/1/2018

9 Coopération entre les communes de Servant et Chambaron sur Morge pour la location de matériel en vue de la vérification des poteaux d'incendie

les Communes de Servant et Chambaron sur Morge ont décidé de s'associer pour la location de matériel permettant la vérification des poteaux d'incendie des 2 communes.

Une convention de coopération entre les communes stipule les modalités de mise en commun et la solidarité entre les communes

vote pour : 14

10 : contrat CIGAC

le contrat d'assurance du personnel titulaire est renouvelé au taux de 5,23 %

vote pour : 14

11 RENOUELEMENT CONTRAT D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Le contrat des prestations d'assistance juridique engagé avec la Société d'avocats TEILLOT ASSOCIÉS est renouvelé pour un montant HT de 3 200 € ht payable trimestriellement

vote pour : 14

12 ONF bien de section de Montignat

des travaux de dégagement d'un montant ht de 2 894 € HT sont à prévoir sur la parcelle 6A
vote pour 14

13 ONF bien de section de Montignat

l'ONF propose un programme de travaux sur l'année 2018, à savoir une coupe sur pied des parcelles 2,5, 1C et 6 C
vote pour : 14

14 SIEG : travaux d'extension du réseau électrique « Les Berthons » (Suchet David)

le Sieg propose une participation de 500 € à la réalisation de l'extension du reseau d'électricité pour le raccordement de la maison d'habitation de mr Suchet David au lieu-dit les Berthons
vote pour : 14

15 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY

fixation des attributions de compensation pour 2017 , à savoir pour la commune de SERVANT 4 777,95 €
vote pour:14

16 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY : modalités de transfert du foncier des zones d'activités

la Communauté de communes souhaite acquérir par le biais de l'EPF SMAF les biens rattachés aux zones d'activités de Lachaud et des Nigonnes, pour un montant de 322 487,54 € au cas où l'EPF SMAF n'accepterait pas , la communauté de communes souhaite acquérir les biens considérés selon le principe du paiement différé sur la base de 7 € du m2 . La somme sera reversée à la commune de Saint Eloy les Mînes au fur et à mesure des cessions au plus tard le 31/03/2020
vote pour:14

17 PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

approbation du plan communal de sauvegarde
vote pour:14

18 MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA COUR D APPEL DE RIOM

l'ORDRE DES AVOCATS propose une pétition et une motion de soutien au maintien de la cour d'appel de Riom
vote pour:14

19 OCCUPATION DE LOCAUX

Proposition d'indemniser à hauteur de 200 € par an Messieurs THURET Noël et DUBOST Yves pour l'utilistation de leurs bâtiments pour stocker erspectivement la mini pelle et le podium
vote pour:14

QUESTIONS DIVERSES

Courrier reçu de la DREAL concernant la visite de la DIGUE du plan d'eau : il faudra prévoir un bureau d'études

Monsieur le Préfet nous informe d'une nouvelle forme de contrat aidé appelé Contrat Parcours Emploi Compétents (PEC) limité à 9 mois

programme de voirie 2018 : le Maire donne le détail des travaux envisagés : les Berthons, Chalouzie, les tabourets, chemin de la vi serrée

une battue administrative va être organisée sur le plan d'eau pour diminuer le nombre de canards

2 panneaux publicitaires ont été installés à la Boule (terrain de Mr Dubost) et sur le terrain communal des Penots

Il a été demandé à la communauté de communes de Saint Eloy de prévoir éventuellement l'achat d'une nacelle et d'un mini bus (à mettre disposition des enfants des écoles)

PAB : suite à la réunion publique du 9 mars il est prévu un prochain RDV pour rencontrer les habitants de Servant

Projet de territoire : une réunion est prévue le mardi 3 avril avec le SMADC

Dimanche 15 avril : il est demandé aux personnes disponibles de se faire connaître pour être signaleur lors de la course cycliste prévue ce jour

- TOUR DE TABLE
 - Kors informe que la croix de Crèche est cassée
-
- Gilles Champomier annonce que le SICTOM va étendre son territoire à d'autres communes
- il demande si le tir du feu d'artifice (fête patronale) peut être envisagé ailleurs qu'au plan d'eau : plusieurs artificiers proposent dans le bourg car pour eux le tir sur la digue n'est pas adapté
- il rappelle que la baignade aménagée au plan d'eau implique une surveillance (emploi d'un surveillant de baignade)
 - Stéphane BOURNAT , informe qu'une société vient d'être créée sur la commune dont il est le président : c'est un groupement d'éleveurs intitulé « les fermes des prés de la Sioule » commercialisent des génisses sans OGM, sans ensilage maïs,,
-
-

La séance est levée à 23 h 45